FORMATIONS

ESPACEPRO

Agent de Sécurité Privée Qualifié

Prévenir des actes de malveillance et de négligence et assurer le secours et l'assistance aux personnes (autres appellations : gardien, vigile, agent de prévention et de sécurité).

Durée : 24 jours (168 heures)

OBJECTIF

> Obtenir le Diplôme de Nouvelle Calédonie d'Agent de Sécurité Privée Qualifié (DNC ASPQ)

PRÉ-REQUIS

- Être apte médicalement (certificat médical)
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Ne pas être défavorablement connu des services de Police ou de Gendarmerie
- Réussir les tests d'entrée obligatoires
- Autorisation préalable à la formation délivrée par le CNAPS, qui est demandée directement par l'organisme de formation (délai moyen de 6 semaines)

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Certificat médical d'aptitude au métier d'Agent de Sécurité Privée Qualifié
- Copie recto verso lisible d'une pièce d'identité en cours de validité
- N° CAFAT
- Copie du titre de séjour et de l'autorisation de travail pour les étrangers

PROGRAMME

- **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)**
- **Lutte contre l'incendie (Équipier de Première Intervention)**
- **Attestation H0/B0 (habilitation électrique)**
- Cadre juridique de la sécurité privée
- Gestion des conflits
- Transmission consignes et informations
- Gestion des risques
- Attitude professionnelle
- Surveillance et gardiennage
- Télésurveillance et vidéo protection

COMPÉTENCES

1. **Maîtriser l'environnement juridique** des métiers de la sécurité
2. Assurer la surveillance d'un lieu afin de **garantir la sécurité** des personnes et des biens
3. Exercer son activité en **respectant l'organisation** du service et les procédures d'alerte

EXAMENS (sur 2 jours)

- Épreuve 1 - 30 Questions à Choix Multiples
- Épreuve 2 - Mise en situation (40 minutes)
- Epreuve 3 - Entretien final avec le Jury (10 minutes)

PÉDAGOGIE

> Exposés magistraux
> Pratique
> Cas concrets
> Jeux de rôle
> Tables rondes
> QCM

Vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre formation sous forme d'un micro crédit par l'intermédiaire de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), toutes les informations et demandes à cette adresse : https://www.adieconnect.fr/financements/microcredit-personnel-pour-emploi

Contact : Laurent : 25 94 92 – formation@espace-pro.nc du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 15h30- Vendredi de 7h30 à 11h30

FORMATIONS

ESPACEPRO

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Agent de Sécurité Privée Qualifié

Cette formation permet à l'entreprise de maintenir dans l'emploi les titulaires de la carte professionnelle dans le respect du cadre de l'arrêté relatif à la formation continue des agents privés de sécurité.

Durée : 3 jours + 1 jour Gestes élémentaires et premiers secours

POUR QUI ?

Tout salarié de l'activité concernée détenteur d'une carte professionnelle en cours de validité.

PRÉ-REQUIS

- Être détenteur de la carte professionnelle pour cette activité.
- La formation est précédée d'une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (10 questions à réponse courte).
- La personne titulaire d'une formation valide Sauveteur Secouriste du Travail (SST) au moment du stage est dispensée du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours »

Formation financée par le Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation (FIAF)

Attestation de formation MAC + formulaire de renouvellement de la **carte pro CNAPS** remis en fin de formation

OBJECTIFS

> S'approprier les gestes élémentaires de premiers secours
> Mettre à jour ses connaissances concernant le cadre juridique d'intervention de l'agent de surveillance ou de gardiennage
> Maîtriser les compétences opérationnelles générales : gestion de conflits et mesures d'inspection-filtrage
> Maîtriser les compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes

PROGRAMME

Formation Composée de **4 MODULES** :

1. **Rappel des gestes de premiers secours** (1 journée, 7h)
2. **Filtrage palpation de sécurité** (1/2 journée)
3. **Risque terroriste / Gestion des conflits + Mise en situation** (2 journée,14h)
4. **Déontologie / Cadre juridique** (1/2 journée)

RECYCLAGE SST

- Intervenir face à une situation d'accident
- Connaître les niveaux de risque associés face aux menaces terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Alerter les secours
- Sensibiliser au secourisme « tactique »

PRÉVENTION-INTERVENTION

- Actualiser les connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle
- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage
- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les différents matériels terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même
- Protéger les autres
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger

Contact : Laurent : 25 94 92 – formation@espace-pro.nc du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 15h30- Vendredi de 7h30 à 11h30

FORMATIONS

ESPACEPRO

FORMATION INITIALE
« Agent de sécurité Incendie » (SSIAP1)

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie pour être capable d'assurer efficacement la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

Durée : 10 jours de formation SSIAP
(+ 2 jours de SST si non valide + 1 jour de HOBO)
+ 1 jour d'examen.
Soit 13 jours de formation complète

POUR QUI ?

Toute personne souhaitant se qualifier en sécurité incendie pour exercer des missions au sein d'établissements recevant du public (ERP) et/ou immeuble de grande hauteur (IGH) et agents techniques polyvalents en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'au moins l'une des attestations de secourisme en cours de validité (- de 2 ans) suivantes :
  - *PSC1 (Premiers Secours Civiques)*
  - *SST (Sauveteur Secouriste du Travail)*
  - *PSE 1 ou PSE 2 (Premiers Secours en Équipe)*
- Joindre attestation de formation continue
- Être apte physiquement : un certificat médical de moins de trois mois sera demandé (modèle spécifique fourni par l'organisme de formation, à faire remplir et signer par le médecin).

OBJECTIF

> Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement.
> Connaître la réglementation incendie dans les ERP et IGH.
> Identifier les installations techniques et connaître les principaux matériels de sécurité et en effectuer l'entretien.

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences
- Le feu
- Comportement au feu

Sécurité incendie
- Principes de classement des établissements fondamentaux et principes généraux -de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments.
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants désenfumage
- Éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

Installations techniques
- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

Rôles et missions des agents de sécurité incendie
- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours

Sensibilisation des occupants

Concrétisation des acquis
- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention

Module SST

Module HOBO

COMPÉTENCES

Procéder efficacement à :
- La prévention des incendies
- La sensibilisation des employés en matière de sécurité incendie
- L'entretien élémentaire des moyens concurrent à la sécurité incendie
- L'alerte et l'accueil des secours
- L'évacuation du public
- L'intervention précoce face aux incendies
- L'assistance à personnes
- L'exploitation du PC sécurité incendie

EXAMENS (formation diplomante)

Jury DSCGR
- Épreuve écrite : QCM
- Épreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistres

Contact : Laurent : 25 94 92 – formation@espace-pro.nc du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 15h30- Vendredi de 7h30 à 11h30

FORMATIONS

ESPACEPRO

FORMATION INITIALE
« Agent de sécurité Incendie » (SSIAP2)

Encadrer l'équipe de sécurité chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH : encadrer et former l'équipe de sécurité incendie, diriger le poste de sécurité lors des sinistres, gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

Durée : 10 jours de formation SSIAP
(+ 1 jour de recyclage SST si non valide + 1 jour de HOBO)
+ 1 jour d'examen.
Soit 12 jours de formation complète

POUR QUI ?

Agents de sécurité incendie (SSIAP 1) souhaitant devenir chef d'équipe sécurité incendie et assistance à personne SSIAP 2.

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi une formation SSIAP1 dans un centre agrée
- Avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail
- Être titulaire d'au moins l'une des attestations de secourisme en cours de validité (- de 2 ans) suivantes :
  - *PSC1 (Premiers Secours Civiques)*
  - *SST (Sauveteur Secouriste du Travail)*
  - *PSE 1 ou PSE 2 (Premiers Secours en Equipe)*
- Joindre attestation de formation continue
- Être apte physiquement : un certificat médical de moins de trois mois sera demandé (modèle spécifique fourni par l'organisme de formation, à faire remplir et signer par le médecin).

PROGRAMME

Rôle et missions du chef d'équipe
gestion de l'équipe de sécurité, organisation de séances de formation, gestion des conflits, évaluation de l'équipe, information de la hiérarchie, application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques, délivrance du permis de feu.

Manipulation du système de sécurité incendie
Le système de détection incendie et le système de mise en sécurité incendie, les installations fixes d'extinction automatique.

Hygiène et sécurité du travail
le Code du travail, connaître les commissions de sécurité incendie et d'accessibilité.

Le PC de sécurité en situation de crise
gestion du PCS, conseils techniques aux services de secours.

Module Recyclage SST

Module Recyclage HOBO

COMPÉTENCES

1. **Intervenir** efficacement en situation particulière.
2. **Former** les agents à la sécurité incendie.
3. **Diriger** le poste de sécurité incendie en cas de sinistres.
4. **Gérer** les opérations d'entretien des moyens de secours

EXAMENS (formation diplomante)

Jury DSCGR

- Épreuve écrite : un QCM de 40 questions, durée 40 minutes.
- Épreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie avec un temps de préparation de 15 min. (15 min./stagiaire)
- Épreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise (20 min./stagiaire)

Contact : Laurent : 25 94 92 – formation@espace-pro.nc du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 15h30- Vendredi de 7h30 à 11h30

FORMATIONS

ESPACEPRO

FORMATION REMISE A NIVEAU
SSIAP1 / SSIAP2

Cette formation permet de maintenir le niveau de performance pour faire face à des situations particulières. Elle permet également de mettre à jour ses connaissances en matière de gestion d'équipe et de pédagogie.

Durée : 3 jours

POUR QUI ?

- Titulaires du SSIAP souhaitant se renouveler après la date d'échéance de leur titre.

OU

- Agents SSIAP n'ayant pas eu d'activité en tant qu'agent pendant plus de 1 607 heures sur les 36 derniers mois

PRÉ-REQUIS

- Avoir exercé l'emploi d'agent de service sécurité incendie (ERP, IGH ou bâtiment relevant du code du travail) pendant au moins 1 607 heures durant les 24 derniers mois
- Présenter un certificat d'aptitude médicale de moins de 3 mois,
- Être titulaire d'une attestation PSC 1, du SST ou du PSE 1 à jour de recyclage

Attestation de remise à niveau remise à l'issue de la formation.

OBJECTIF

> Remise à niveau SSIAP 1

Remettre à niveau ses connaissances pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans des établissements recevant du public (ERP) ou immeubles de grande hauteur (IGH).

> Remise à niveau SSIAP 2

Remettre à niveau ses connaissances, en termes de réglementation, de pédagogie, de management et de compétences techniques.

PROGRAMME

Remise à niveau SSIAP 1

- Le poste de sécurité
- Les rondes de sécurité et surveillance de travaux
- L'appel et la réception des services publics de secours
- La mise en situation d'intervention
- La mise en œuvre des moyens d'extinction

Remise à niveau SSIAP 2

- Le management de l'équipe sécurité
- L'évaluation de l'équipe
- L'information de la hiérarchie
- La gestion du poste central de sécurité
- La mise en œuvre des moyens d'extinction.

Contact : Laurent : 25 94 92 – formation@espace-pro.nc du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 15h30- Vendredi de 7h30 à 11h30

FORMATIONS

ESPACEPRO

FORMATION RECYCLAGE
SSIAP1 / SSIAP2

Cette formation permet de maintenir le niveau de performance pour faire face à des situations particulières. Elle permet également de mettre à jour ses connaissances en matière de gestion d'équipe et de pédagogie.

Durée : 2 jours

POUR QUI ?

- **Recyclage SSIAP 1**
  Titulaires du SSIAP 1 souhaitant se renouveler avant la date d'échéance de leur titre.
- **Recyclage SSIAP 2**
  Chefs d'équipe sécurité incendie et assistance à personne SSIAP 2 en activité ayant l'obligation réglementaire de se recycler tous les 3 ans.

PRÉ-REQUIS

Recyclage SSIAP 1 / SSIAP 2

- Avoir le SSIAP 1 ou 2 en cours de validité
- Présenter un certificat d'aptitude médicale de moins de 3 mois,
- Être titulaire d'une attestation PSC 1, du SST ou du PSE 1 à jour de recyclage

Attestation de recyclage remise à l'issue de la formation.

OBJECTIF

> Recyclage SSIAP 1

Répondre à l'exigence de la réglementation pour l'obtention de l'équivalence du SSIAP 1 par recyclage.
Consolider le niveau de qualification

> Recyclage SSIAP 2

Actualiser ses connaissances pour assurer l'encadrement d'une équipe
Assurer la sécurité des personnes et des biens en établissements recevant du public (ERP) et immeubles de grande hauteur (IGH)
Consolider son niveau de qualification

PROGRAMME

Recyclage SSIAP 1

- La réglementation
- Les procédures d'évacuation et de secourisme à travers des exercices pratiques
- La mise en œuvre des moyens d'extinction.

Recyclage SSIAP 2

- La réglementation (révisions et évolutions de la réglementation)
- La réalisation d'exercices pratiques
- L'organisation d'une séance de formation
- Le management de l'équipe de sécurité.

EXAMENS (sur 2 jours)

- Épreuve 1 - 30 Questions à Choix Multiples
- Épreuve 2 - Mise en situation (40 minutes)
- Epreuve 3 - Entretien final avec le Jury (10 minutes)

Contact : Laurent : 25 94 92 – formation@espace-pro.nc du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 15h30- Vendredi de 7h30 à 11h30

FORMATIONS

ESPACEPRO

Agent de sûreté aéroportuaire

Assurer le contrôle, des passagers, des équipages et des personnels de l'aéroport ainsi que des bagages et des effets personnels et la surveillance de la zone sûreté à accès réglementé de l'aéroport.

Durée CPU1 : 24 jours (168 heures)

Durée CPU2 : 19 jours (133 heures)

PRÉ-REQUIS

- Être apte médicalement (certificat médical)
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Ne pas être défavorablement connu des services de Police ou de Gendarmerie
- Réussir les tests d'entrée obligatoires
- Autorisation préalable à la formation délivrée par le CNAPS, qui est demandée directement par l'organisme de formation w (délai moyen de 6 semaines)
- Copie du certificat SST en cours de validité
- Habilitation H0B0 à jour de recyclage
- Attestation de formation à l'évacuation en cas d'incendie N° d'inscription en formation délivré par l'ENAC qui est demandée directement par l'organisme de formation

DISPENSE

Les titulaires d'une certification CPU1 du Diplôme d'ASA (titulaires du DNC ASPQ ou d'une certification professionnelle inscrite au RNCP dont une ou plusieurs composantes a le même contenu que celui du CPU1 du DNC ASA

OBJECTIF

> Obtenir la certification ENAC et le Diplôme de Nouvelle Calédonie d'Agent de Sûreté Aéroportuaire (DNC ASA)

FORMATION INITALE

L'organisme de Formation a un **formateur certifié dédié à temps plein** et travaille avec des formateurs certifiés dans le cadre de **conventions** de façon à garder toute latitude en matière de formation, initiale comme continue.

L'organisme de formation ESPACE PRO est **habilité par la DFPC** (Direction de la Formation Professionnelle Continue) et les formateurs instructeurs certifiés ASA ont fait l'objet d'une **déclaration auprès de la DFPC**.

Les portefeuilles des compétences de ces instructeurs certifiés ASA ont été initialement transmis à la DFPC dans le cadre de notre **agrément ASA**.

La formation DFPC se décompose en deux modules :

- **CPU1 ASA** (correspondant à ASPQ Sécurité),
- **CPU2 ASA** (correspondant à ASPQ & ASA).

> Il est à noter qu'un agent disposant d'une carte professionnelle sécurité est dispensé de la formation complète ASPQ de 168 h. En revanche, il devra suivre une formation de remise à niveau et se présenter devant le jury de la DFPC afin d'obtenir son diplôme ASPQ, puis suivre la formation CPU2 ASA.

> Un agent disposant d'une carte professionnelle et d'un diplôme ASPQ sera automatiquement admissible à la formation CPU2 ASA.

■ CPU1 ASA (ou ASPQ)

Cette formation est de 168 heures soit 5 semaines.

Désormais, les personnels doivent « obligatoirement » passer par les référentiels définis.

■ CPU2 ASA (ASA)

Cette formation est obligatoire pour le personnel chargé de l'inspection filtrage.

Les ADS devant intervenir sur les postes d'IFPBC doivent également avoir suivi une formation initiale. La typologie T7 qui englobe l'ensemble des tâches devant être effectuées sur ces postes est instruite par un instructeur certifié DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).

Cette formation initiale est de 133 heures.

Pour une meilleure polyvalence des agents, tous les agents de sûreté sont systématiquement formés en typologie T7.

>>>

Contact : Laurent : 25 94 92 – formation@espace-pro.nc du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 15h30- Vendredi de 7h30 à 11h30

Agent de sûreté aéroportuaire (suite)

LA CERTIFICATION ENAC

À la suite de leur formation, les agents ayant suivi leur formation CPU2 passe des tests établis par l'Aviation Civile afin d'évaluer leurs connaissances.
À la suite de ces tests, il leur est délivré ou non leur certification.
En cas d'échec, le candidat peut repasser ces tests après une remise à niveau.
En cas de 3 échecs successifs, le candidat se verra dans l'obligation de suivre à nouveau l'intégralité de la formation ASA.

Le Jury DFPC
Lors du passage devant le Jury DFPC, le candidat doit obligatoirement présenter ses **attestations de formation** :

- **SST**
- **Incendie**
- **Électricité**

À la suite de ce passage, l'agent se voit délivrer ou non, son diplôme ASA.

LA CERTIFICATION ENAC

1. **Maîtriser** l'environnement juridique des métiers de la sécurité
2. **Assurer la surveillance** d'un lieu afin de garantir la sécurité des personnes et des biens
3. **Exercer son activité** en respectant l'organisation du service et les procédures d'alerte
4. **Inspecter et filtrer des personnes**
5. **Inspecter et filtrer des bagages** de cabine, des articles transportés et des bagages de soute
6. **Inspecter, filtrer et réaliser un contrôle de sûreté** du courrier et du matériel des transports aériens, des approvisionnements à bord et des fournitures d'aéroport
7. **Inspecter des véhicules** entrant dans la zone aéroportuaire
8. **Contrôler l'accès** à un aéroport et réaliser les opérations de surveillance et de patrouille

EXAMEN

- **Épreuve 1 :** 30 questions portant notamment sur la réglementation de la sécurité privée et le respect des différentes procédures de secours et d'assistance aux personnes (30 minutes)
- **Épreuve 2 :** Questionnaire ASA portant sur les connaissances réglementaires théoriques et pratiques (50 minutes)
- **Épreuve 3 :** Questionnaire ASA portant sur les connaissances théoriques relatives aux équipements radioscopiques, de détection d'explosifs et des scanners de sûreté, ainsi que des questions de reconnaissance pratique d'imagerie
- **Épreuve 4 :** Vacation de surveillance d'un lieu (40 minutes)
- **Épreuve 5 :** Vacation de sûreté aéroportuaire (20 minutes). Le candidat ne pourra passer cette épreuve n°5 que s'il a passé avec succès les épreuves 2 et 3. Dans le cas contraire, il présentera uniquement les épreuves 4 et 6 en vue d'obtenir le DNC ASPQ.
- **Épreuve 6 :** Entretien avec le Jury (10 minutes)

Vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre formation sous forme d'un micro crédit par l'intermédiaire de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), toutes les informations et demandes à cette adresse :
https://www.adieconnect.fr/financements/microcredit-personnel-pour-emploi

FORMATIONS

ESPACEPRO

Agent de maintenance des automates bancaires

L'agent de maintenance assure le chargement, la gestion et le dépannage des installation automatisées bancaires.

Durée : 12 jours (94 h)

PRÉ-REQUIS

- Être apte médicalement (certificat médical)
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Ne pas être défavorablement connu des services de Police ou de Gendarmerie
- Réussir les tests d'entrée obligatoires
- Autorisation préalable à la formation délivrée par le CNAPS, qui est demandée directement par l'organisme de formation (délai moyen de 6 semaines)

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Devis de formation signé ou bon de commande
- Copie recto verso lisible d'une pièce d'identité en cours de validité
- N° CAFAT
- Copie du titre de séjour et de l'autorisation de travail pour les étrangers
- Justificatif de domicile

PÉDAGOGIE

> Exposés magistraux
> Pratique
> Cas concrets
> Jeux de rôle
> Tables rondes
> QCM

OBJECTIF

> Obtenir le Diplôme de Nouvelle Calédonie d'Agent de maintenance des automates bancaires

PROGRAMME

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Lutte contre l'incendie (utilisation d'extincteurs)
- Attestation H0/B0 (habilitation électrique)
- BS-BE manœuvre (électricité)
- Maîtriser l'environnement juridique des métiers du transport de fonds
- Maîtriser en toute sécurité le maniement des armes de service
- Appliquer les consignes sur la conduite à tenir en cas de situations difficiles
- Approvisionner les automates bancaires en billets de sécurité
- Exécuter les opérations de maintenance de 1er niveau et identifier les causes de dysfonctionnement d'un automate bancaire
- Rendre compte au client et à la hiérarchie de toutes opérations réalisées

COMPÉTENCES

1. **Maîtriser l'environnement juridique** des métiers du transport de fonds
2. **Assurer** le chargement, la gestion et le dépannage des **installations bancaires**
3. Exercer son activité en **respectant l'organisation** du service et les procédures d'alerte

EXAMENS (sur 1 journée)

- Épreuve 1 - 30 Questions à Choix Multiples (30 minutes)
- Épreuve 2 - Réalisation d'une tournée d'approvisionnement (25 minutes)
- Epreuve 3 - Réalisation d'une opération de maintenance de 1er niveau (20 minutes)
- Épreuve 4 - Entretien technique ave cle jury (10 minutes)
- Épreuve 5 - Entretien final avec le jury (10 minutes)

Vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre formation sous forme d'un micro crédit par l'intermédiaire de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), toutes les informations et demandes à cette adresse : https://www.adieconnect.fr/financements/microcredit-personnel-pour-emploi

Contact : Laurent : 25 94 92 – formation@espace-pro.nc du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 15h30- Vendredi de 7h30 à 11h30

FORMATIONS

ESPACEPRO

Convoyeur de valeurs

Le convoyeur a pour mission de transporter les fonds et valeurs à destination ou en retour des clients. Il assure sa sécurité, celle de ses équipiers et des fonds transportés en appliquant les procédures et consignes de sécurité.

Durée : 13 jours (97 h)

OBJECTIF

> Obtenir le Diplôme de Nouvelle Calédonie de Convoyeur de valeurs

PRÉ-REQUIS

- Être apte médicalement (certificat médical)
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Ne pas être défavorablement connu des services de Police ou de Gendarmerie
- Réussir les tests d'entrée obligatoires
- Autorisation préalable à la formation délivrée par le CNAPS, qui est demandée directement par l'organisme de formation (délai moyen de 6 semaines)

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Devis de formation signé ou bon de commande
- Copie recto verso lisible d'une pièce d'identité en cours de validité
- N° CAFAT
- Copie du titre de séjour et de l'autorisation de travail pour les étrangers
- Justificatif de domicile

PÉDAGOGIE

> Exposés magistraux
> Pratique
> Cas concrets
> Jeux de rôle
> Tables rondes
> QCM

PROGRAMME

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Lutte contre l'incendie (utilisation d'extincteurs)
- Maîtriser l'environnement juridique des métiers du transport de fonds
- Réaliser les tournées en appliquant les consignes
- Maîtriser en toute sécurité le maniement des armes de service
- Vérifier er effectuer les opérations de chargement, de déchargement des valeurs en sécurité
- Appliquer les consignes sur la conduite à tenir en cas de situations difficiles
- Rendre compte à la hiérarchie des incidents et des accidents

COMPÉTENCES

1. **Maîtriser l'environnement juridique** des métiers du transport de valeurs
2. **Transporter** les fonds et valeurs
3. **Assurer sa sécurité**, celle de ses équipiers et des fonds transportés
4. Exercer son activité en **respectant l'organisation** du service et les procédures d'alerte

EXAMENS (1 journée)

- Épreuve 1 - 30 Questions à Choix Multiples (30 minutes)
- Épreuve 2 - Réalisation d'une tournée (40 minutes)
- Epreuve 3 - Entretien final avec le Jury (10 minutes)

Vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre formation sous forme d'un micro crédit par l'intermédiaire de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), toutes les informations et demandes à cette adresse :
https://www.adieconnect.fr/financements/microcredit-personnel-pour-emploi

adie

Contact : Laurent : 25 94 92 – formation@espace-pro.nc du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 15h30- Vendredi de 7h30 à 11h30

FORMATIONS

ESPACEPRO

Agent de traitement des valeurs

L'opérateur de traitement des valeurs a pour mission de réceptionner les fonds, de les authentifier et les contrôler. Il a aussi en charge la préparation des commandes de fonds de nos clients qui seront ensuite livrées par les convoyeurs.

Durée : 9 jours (64 h)

PRÉ-REQUIS

- Être apte médicalement (certificat médical)
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Ne pas être défavorablement connu des services de Police ou de Gendarmerie
- Réussir les tests d'entrée obligatoires
- Autorisation préalable à la formation délivrée par le CNAPS, qui est demandée directement par l'organisme de formation (délai moyen de 6 semaines)

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Devis de formation signé ou bon de commande
- Copie recto verso lisible d'une pièce d'identité en cours de validité
- N° CAFAT
- Copie du titre de séjour et de l'autorisation de travail pour les étrangers
- Justificatif de domicile

PÉDAGOGIE

> Exposés magistraux
> Pratique
> Cas concrets
> Jeux de rôle
> Tables rondes
> QCM

OBJECTIF

> Obtenir le Diplôme de Nouvelle Calédonie d'Agent de traitement des valeurs

PROGRAMME

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Lutte contre l'incendie (utilisation d'extincteurs)
- Connaître le cadre déontologique du métier
- Appliquer les consignes sur la conduite à tenir en cas de situations difficiles
- Assurer la réception, l'envoi des colis et vérifier la conformité du contenu
- Assurer le traitement informatique et administratif des valeurs
- Assurer le conditionnement des valeurs
- Préparer les commandes pour les clients
- Informer et rendre compte à la hiérachie des écarts et des incidents

COMPÉTENCES

1. **Maîtriser l'environnement juridique** des métiers de traitement des valeurs
2. **Réceptionner** les fonds, les **authentifier** et les **contrôler**
3. **Préparation** des commandes de fonds des clients
4. Exercer son activité en **respectant l'organisation** du service et les procédures d'alerte

EXAMENS (1 journée)

- Épreuve 1 - 30 Questions à Choix Multiples (30 minutes)
- Épreuve 2 - Mise en situation professionnelle et entretien technique (35 minutes)
- Épreuve 3 - Entretien final avec le Jury (10 minutes)

Vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre formation sous forme d'un micro crédit par l'intermédiaire de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), toutes les informations et demandes à cette adresse : https://www.adieconnect.fr/financements/microcredit-personnel-pour-emploi

Contact : Laurent : 25 94 92 – formation@espace-pro.nc du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 15h30- Vendredi de 7h30 à 11h30